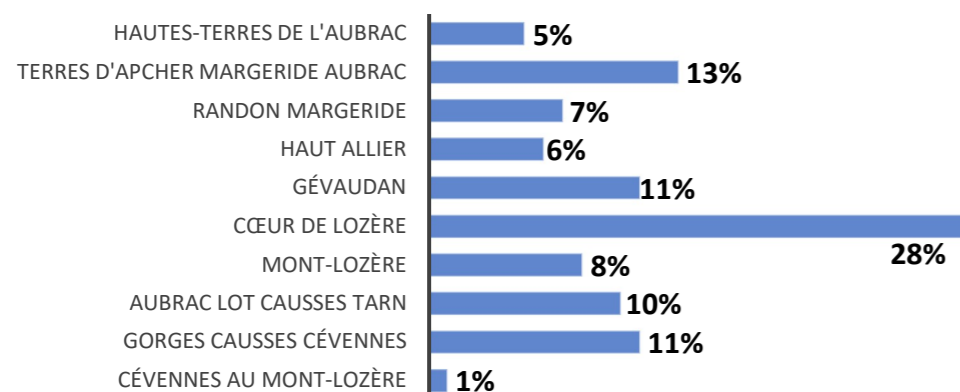


Relais Petite Enfance de Lozère : Quels besoins ? Quelles aspirations ?

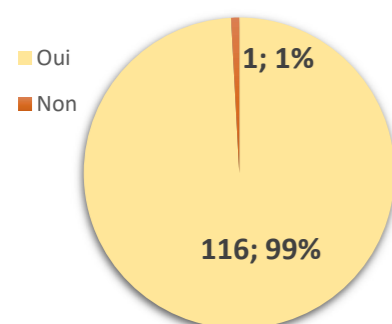
L'enquête a été réalisée entre le 2 mai 2023 et le 16 juin 2023 auprès de 227 assistants maternels agréés Pmi, le questionnaire expédié par mail et notification SMS. Elle vise à évaluer le service rendu et à chercher les moyens de l'améliorer. Globalement, l'Udaf constate un taux de réponse satisfaisant dépassant les 50%.

Question 1. Quel est le code postal de votre commune d'exercice ?

Les répondants sont issus de tous les territoires. Celui le plus représenté a aussi le plus grand nombre de professionnels agréés (52 au 31/12/2022 sur Cœur de Lozère).



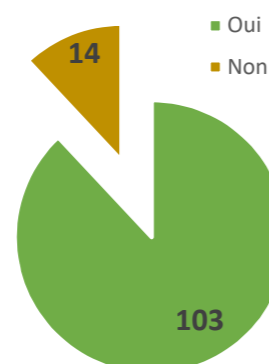
Question 2. Avez-vous connaissance de l'existence du Relais Petite Enfance (RPE) de Lozère ?



99% des interrogés se sont déjà rendus au RPE ou en ont entendu parler. C'est aujourd'hui un lieu ressource bien repéré sur le territoire. Cette visibilité constitue un réel atout, notamment pour attirer et fidéliser les professionnels de la petite enfance.

Question 3. Êtes-vous inscrit(e) sur monenfant.fr ?

Plus des trois quarts des répondants déclarent satisfaire l'obligation de déclaration et d'information relative à leurs disponibilités d'accueil sur le site des allocations familiales dédié aux parents. Le RPE de Lozère saisit toutes les occasions d'informer et d'encourager les professionnels à réaliser ces démarches, utiles pour les familles et leur activité.

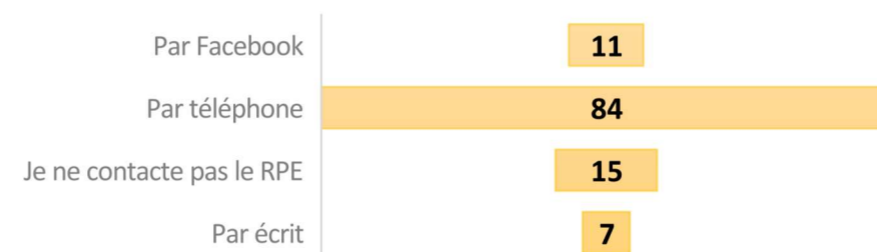


Question 4. Quels sont les freins à votre inscription sur monenfant.fr ?

Parmi les 14 professionnels ayant répondu "Non" à la question précédente, 11 indiquent ne pas avoir accès à Internet ou ne pas savoir utiliser les outils numériques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances en la matière. Le RPE est aux côtés de ceux qui expriment le besoin d'être accompagnés pour appréhender et utiliser le site monenfant.fr.

Question 5. Vous contactez le RPE de préférence...

72% des sondés affirment privilégier le téléphone pour joindre le RPE, 9% utilisent les réseaux sociaux. Ces résultats montrent que les professionnels sont attachés à une relation reposant sur la simplicité et la proximité immédiate.

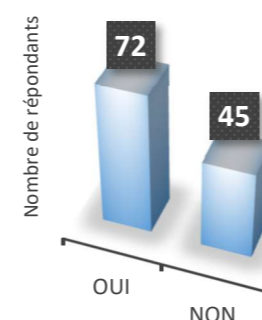


Question 6. Pour quelle(s) raison(s) faites-vous le choix de ne pas contacter le RPE ?

Les réponses à cette question ouverte sont sans équivoque. Chez les assistants maternels n'ayant pas ou peu l'habitude de contacter le RPE, la prise de contact naît de l'expression d'un besoin sinon ils n'en voient pas l'utilité.

Question 7. Fréquentez-vous le RPE ?

62% indiquent aller au RPE. Ce pourcentage est plutôt élevé dans un territoire concerné par l'hyper-ruralité. Il est confirmé par les données d'activité 2022.



Question 8. Quelles sont les difficultés ?

Les difficultés apparaissent relativement diverses. Celles principalement citées par les répondants sont l'éloignement géographique en lien avec des problématiques de mobilité (43%) ou le nombre d'enfants accueillis. Certains avancent les horaires (23%) pour respecter notamment le rythme de sommeil des enfants.

Question 9. Sur quelles thématiques, auriez-vous besoin du soutien du RPE ?

Les droits et obligations du statut d'assistant maternel constituent une préoccupation majeure pour la moitié des répondants à cette question. Tisser du lien est également au centre de leurs attentes. Les professionnels sondés ont plutôt bien ou tout à fait compris le rôle, les missions et prérogatives d'un RPE.

